

Historicité du discours des jeunes gais et lesbiennes francophones en milieu minoritaire

Marcel Grimard

Numéro 12, automne 2001

Jeunesse et société francophone minoritaire en mouvance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005151ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005151ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grimard, M. (2001). Historicité du discours des jeunes gais et lesbiennes francophones en milieu minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, (12), 123–132.
<https://doi.org/10.7202/1005151ar>

HISTORICITÉ DU DISCOURS DES JEUNES GAIS ET LESBIENNES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE

Marcel Grimard
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
Université de Toronto

Depuis quarante ans, la société canadienne connaît des transformations sociales, économiques, démographiques et législatives importantes. Les notions identitaires se sont modifiées, ce qui a remis en question la façon dont les individus se mettent en discours. Ces modifications identitaires sont issues de la dialectique des savoirs/pouvoirs du complexe médico-scientifique et du complexe juridico-légal, ce que l'on constate sur le plan législatif (Foucault, 1990). Un ensemble de mesures ont modernisé les critères de participation à la citoyenneté canadienne. Deux périodes pendant lesquelles le gouvernement fédéral est intervenu pour construire l'identité nationale et, par ricochet, celle des individus, se démarquent : les années 1967 à 1973 et 1980 à 1982.

Au cours de la première période, le parlement fédéral adopte quatre lois touchant l'identité. En 1968, le gouvernement Trudeau présente un projet de loi sur le divorce et un projet de loi omnibus qui, en plus d'introduire des modifications à la Loi sur l'immigration, décriminalise les actes sexuels entre adultes de même sexe, ainsi que l'avortement (Radio-Canada, 2001). Puis en 1969, la Loi sur les langues officielles fait du français une des deux langues officielles de l'État fédéral. Par la suite, le gouvernement fédéral dévoile sa politique sur le multiculturalisme. Quelques années plus tard, soit de 1980 à 1982, il propose, avec la canadianisation (ou « rapatriement ») de la Constitution, l'inclusion dans cette dernière d'une Charte des droits et libertés. La Charte a permis l'émergence d'un discours identitaire centré sur l'individu, un discours du « moi » (Foucault, 1990). L'individualisme moderne atteint ainsi un niveau d'émancipation sans précédent.

À la suite des interventions étatiques concernant l'identité des citoyens canadiens, est-il possible de constater, chez les jeunes gais et lesbiennes francophones en milieu minoritaire ayant vécu à ces époques, des transformations dans le discours identitaire durant ces deux périodes ? En d'autres termes, existe-t-il une historicité du discours ? Peut-on faire une distinction entre le discours tenu par les individus du centre et celui tenu par les individus de la périphérie, c'est-à-dire entre ceux qui possèdent les ressources symboliques et matérielles pour influencer le discours de la communauté francophone et de la communauté des gais et lesbiennes, et ceux qui sont

marginalisés et minorisés ? Y a-t-il eu des méga-discours qui ont mené à la construction d'une jonction identitaire, regroupant l'âge, la langue et la sexualité ?

Cadre conceptuel et méthodologique de l'étude

Le cadre méthodologique de l'étude est basé sur le projet de recherche « Prise de parole¹ » qui avait pour objectif d'étudier la construction identitaire en Acadie et en Ontario français. Plus de 400 entrevues semi-dirigées ont été réalisées, dont 36 entrevues avec des gais, des lesbiennes et des personnes bisexuelles. L'âge des participants variait entre 23 et 57 ans.

Sur le plan conceptuel, il est nécessaire d'utiliser plusieurs cadres théoriques si l'on veut établir une analyse de la jonction sexualité-langue-âge. Ainsi, les travaux de Michel Foucault (1990) ont mis en évidence une historicité du discours sur la sexualité. Selon Foucault, il existe des régimes de contrôles sociaux qui visent à regrouper les individus, créant ainsi une norme. Foucault reconnaît les processus de contrôle à partir d'investissements sociaux massifs dans des domaines de savoir, avec des producteurs de savoir qui construisent des vérités scientifiques dans le but d'établir un bio-pouvoir sur les personnes.

Inspirée par les travaux de Foucault, Rubin (1993) distingue trois espaces sexuels : la norme, les individus contestant cette norme et les sexualités marginales. Dans la norme, la sexualité se définit par le couple composé d'un homme et d'une femme, marié, monogame avec des enfants. Le couple hétérosexuel est encouragé par la société, qui lui attribue des privilèges fiscaux et sociaux. Pour leur part, les couples formés hors du cadre du mariage et les couples de même sexe contestent la norme hétérosexuelle et les privilèges qui y sont associés. Les modifications survenues récemment et les récents jugements de la Cour suprême ont en effet réduit l'écart entre ces deux groupes, ce qui a entraîné un durcissement envers les individus du troisième groupe. Ce durcissement s'observe dans les lois, l'attitude de la société et la répression de la criminalité. Le troisième groupe, qui réunit les personnes aux pratiques sexuelles marginales, comprend les individus qui pratiquent des activités sexuelles illégales et criminelles telles que la prostitution, la pédophilie, la pédérastie. Ce dernier groupe subit une constante persécution de la part de la société et du corps médical, persécution qui se manifeste dans les lois et leur application et qui vise la mise à l'écart de ces individus, par voie d'enfermement dans un centre de détention ou un hôpital psychiatrique.

Sur le même sujet, Sedgwick (1993) a fait porter ses travaux sur la construction de l'hétérosexualité et de l'homosexualité afin de déconstruire l'hétérocentrisme et de montrer comment celui-ci se maintient et se reproduit. Les auteurs cités précédemment ainsi que le chercheur britannique Giddens (1991, 1992) parlent en termes de « centre et de périphérie », où le centre correspond à l'homme de race blanche, de classe moyenne et supérieure,

d'âge moyen, hétérosexuel, marié avec des enfants, de culture anglo-saxonne, en santé et mobile, tandis que la périphérie comprend les autres groupes sociaux : les femmes, les personnes à la retraite, les groupes défavorisés, les *Queers*, les groupes des minorités visibles, les personnes handicapées, etc. Dans ce même contexte, Bourdieu (1998) s'est intéressé à la langue comme outil de la lutte pour l'appropriation des ressources symboliques et matérielles de l'État par les acteurs du centre. Il a démontré comment le centre maintenait sa domination symbolique sur la périphérie et comment il se reproduisait. Par exemple, il montre comment l'école et les biens culturels jouent un rôle clé dans la reproduction sociale et culturelle de la classe au pouvoir.

Grâce à l'ensemble de ces outils théoriques, nous pourrions analyser plusieurs identités à la fois, et donc procéder à l'analyse d'une certaine jonction identitaire. Dans le cas qui nous intéresse, la jonction sexualité-âge-langue nous permet de constater que l'identité possède plusieurs facettes et que cette dernière n'est pas fixe.

Trois périodes discursives sur la problématique gaie et lesbienne et sur la francophonie

Pour faire une historicité du discours sur la jeunesse chez les gais et lesbiennes francophones en milieu minoritaire, il est nécessaire de cerner les groupes générationnels dans le corpus et ainsi de relever des thématiques communes. Toutefois, l'historicité de la jonction sexualité-langue-génération n'ayant pas été examinée auparavant, il est nécessaire, dans un premier temps, de décortiquer les marqueurs identitaires pour ainsi arriver à l'identification de périodes discursives spécifiques.

Dans *The Regulation of Desire* (1996), Kinsman cerne, entre 1939 et 1996, quatre périodes historiques en ce qui a trait à la question gaie et lesbienne au Canada : a) l'homosexualité comme menace sociale; b) la lutte pour des changements législatifs; c) la communauté gaie et lesbienne en voie de libération; d) la menace du néo-conservatisme. En ce qui a trait à l'identité linguistique, Monica Heller (2001) a noté l'existence de trois périodes discursives qui influencent la façon dont la communauté francophone minoritaire se met en discours. La première période qu'elle nomme « discours traditionnel » se caractérise par sa référence explicite aux besoins de maintenir les pratiques de reproduction sociale de la culture et de la langue françaises. Ce discours tend à soutenir une certaine résignation face à la marginalisation économique et politique de la communauté canadienne-française comme prix à payer pour assurer la survie de la langue. Vivre en français est associé à la vie de famille, alors que l'anglais l'est au succès économique. Le discours traditionnel reconnaît le besoin de s'accommoder au groupe linguistique dominant, ce qui se fait grâce aux élites. Le deuxième discours décrit par Heller, celui de la modernité, voit ses origines dans la montée du nationalisme québécois. Ce discours porte sur le rôle de l'État dans la création d'un environnement où le

capital linguistique des francophones peut être reconnu à l'intérieur des structures étatiques. Le troisième discours, celui de la globalisation, est encore en cours d'émergence et constitue une conséquence directe du succès du discours précédent. L'argument principal de ce discours porte sur l'utilisation de la nation comme point de départ du succès politique et économique des francophones. Dans son analyse, Heller ne se préoccupe pas tant de l'affaiblissement de l'État-nation que de la façon dont les francophones s'ajustent au nouveau discours politique et économique. Ce discours diffère du précédent par la commercialisation de la langue.

En nous inspirant de Kinsman et de Heller, nous en arrivons à définir trois périodes discursives qui combinent la jonction identité sexuelle-langue-génération : celle de la résistance, celle du développement et celle de l'affirmation.

Le discours de la résistance (avant 1968)

Avant 1968, comme l'a décrit Heller (2001), le discours dominant dans la communauté francophone est largement contrôlé par l'Église catholique. Ce discours traditionnel tend à considérer l'Autre, la communauté anglophone et les processus de modernisation de la société, tels que l'urbanisation, comme des menaces (Grimard, 2001). À la même époque, les gays et lesbiennes s'organisent une culture « underground » pour éviter la répression policière, juridique et médicale (Kinsman, 1996).

Pour les jeunes gays et lesbiennes occupant une position au centre, la communauté francophone s'attend de leur part à un engagement politique, ou à certaines formes de production culturelle. Comme l'indique Paul-François Sylvestre (1999) dans un essai publié dans *Écrire gai* :

Si j'étais né francophone et hétérosexuel à Québec, c'est-à-dire en faisant partie de la majorité, je ne me serais probablement pas lancé dans l'écriture. En effet, le fait d'être membre à la fois d'une minorité linguistique et d'une minorité sexuelle me semble avoir été le moteur de mon activité littéraire (p. 124).

Ces pressions ont aussi été perçues par certains de nos participants. Dans l'extrait suivant, Marc-Antoine, un individu dans la cinquantaine issu du centre, reconnaît l'importance des pressions qu'il a subies pour reproduire les comportements attendus. Ce dernier fait partie de la petite-bourgeoisie canadienne-française. Sa mère est enseignante et son père, agriculteur. Il a été pensionnaire dans une école privée où il a acquis une culture classique sous les hospices des Frères des écoles chrétiennes. Dans ce contexte, Marc-Antoine est rapidement identifié comme un défenseur potentiel de la langue et il est ainsi recruté pour participer aux luttes linguistiques de l'époque. Comme l'indique son témoignage :

Extrait 1

Marc-Antoine : Donc en 10^e 11^e 12^e là c'était vraiment suivre les cours et tout ça puis j'étais pensionnaire et je descendais chez moi pour Noël... et je revenais au mois de juin mais c'est vraiment une fois rendu que Raynald Sanschagrain qui travaillait à l'OFO (organisation franco-ontarienne) et qui organisait une conférence consultation de la jeunesse franco-ontarienne qui allait avoir lieu à North Bay/ il disait on cherche des jeunes du comté de XX tu viens de là pourquoi que tu acceptes pas de venir/ j'ai dit ok

En ce qui concerne leur orientation sexuelle, ayant intériorisé les valeurs homophobes du discours catholique envers les minorités sexuelles (Kinsman 1996, Higgins, 1999), les jeunes gais et lesbiennes de cette période « introjetent » ce discours de répression qui va parfois jusqu'au déni de leur identité. Plusieurs de nos participants ont d'ailleurs raconté avoir réprimé, à cette époque, leur désir homosexuel (concept largement utilisé dans les études gaies et lesbiennes qui indique l'existence d'un continuum du désir jusqu'à l'acte). Pour les jeunes gais et lesbiennes du centre se référant à leur jeunesse dans les années 1960, le discours de la résistance signifie, d'une part, reprendre le flambeau de la lutte pour les droits linguistiques et, d'autre part, pour ceux qui assument leur désir homosexuel, de participer à la culture gaie « underground » au risque de subir la répression des autorités.

Quant aux individus de la périphérie, leur discours porte peu sur la question linguistique et la question gaie et lesbienne. Celui-ci, qui peut être taxé de « traditionnel », insiste plutôt sur l'importance à accorder à la famille francophone et aux valeurs chrétiennes. Cependant pour quelques individus de la périphérie, ce discours se transforme pour exprimer la peur et le désarroi devant la violence faite aux personnes gaies et lesbiennes. Julie, une de nos participantes maintenant dans la quarantaine, raconte qu'elle fut témoin, à cette époque, de plusieurs actes de violence contre un jeune gai à son école de rang, ce qui la marqua au point de n'avoir jamais voulu faire sa sortie du placard :

Extrait 2

Julie : J'me souviens d'un incident qui s'était passé à propos d'un jeune qui était gai/ puis en plus de ça faillit dégénérer en tuerie / les gens de la campagne y a beaucoup de jeunes qui boivent aussi. Disons que t'es dans un milieu souvent dans certaines familles/ chez nous on a pas eu ça mais dans certaines familles là/ les gens avaient cette tendance là donc si y avait qu'une chose d'inusité qu'une chose de différent de leurs concepts là disons là que ça pouvait être sérieux.

Julie exprime ici comment la norme sociale de l'époque reposait sur l'homogénéité du groupe social et comment ceux qui déviaient de la norme étaient sujets à la violence, ce qui rejoint les conclusions tirées par Maynard

(cité dans Kinsman, 1996) dans son étude sur la violence dans la communauté gaie en milieu urbain et populaire en Ontario.

Le discours du développement (1968-1982)

Le discours du développement est fortement influencé par le discours modernisant tel que décrit par Heller (2001), qui se caractérise par l'intervention étatique dans l'aménagement linguistique du pays, par l'adoption de mesures législatives et par le financement d'institutions faisant la promotion de la langue et de la culture minoritaires. En effet, le gouvernement fédéral met en place des moyens juridiques qui permettent à la communauté francophone minoritaire de faire respecter en justice leurs droits linguistiques constitutionnels. En ce qui concerne les gais et lesbiennes, l'adoption du projet de loi omnibus permet l'éclosion d'une culture et l'organisation d'une communauté bien à eux (Kinsman, 1996). La communauté gaie et lesbienne s'organise donc pour revendiquer ses droits.

Plusieurs gais et lesbiennes du centre s'impliquent dans différents dossiers menés par la communauté francophone. La possibilité d'utiliser leur capital linguistique à travers l'action politique leur donne accès à des privilèges sociaux, politiques et économiques. Toutefois, la plupart utilise le non-dit dans leur vie publique pour cacher leur homosexualité de peur de perdre leur accès aux privilèges et au pouvoir du centre. Par exemple, certaines personnes vont divulguer à leurs amis et à leurs proches leur homosexualité et par la suite n'aborderont plus jamais le sujet. Ils choisissent de vivre une vie en parallèle dans la communauté gaie et lesbienne anglo-dominante. Comme en fait part Gisèle, une jeune femme dans la trentaine :

Extrait 3

Gisèle : bien y'a des dossiers légaux/ des dossiers par rapport à la famille/ des dossiers d'accès au discours/ il y a tout (simplement) un nombre énorme de lesbiennes qui ont toujours été impliquées dans la communauté francophone de l'Ontario mais JAMAIS à titre de lesbiennes/ y'ont toujours été impliquées à d'autres titres

Le discours du développement tient compte de la réalité de l'époque, s'il est possible de vivre son homosexualité dans sa vie privée; il en va autrement dans la vie publique où il existe encore dans certains milieux une répression du désir homosexuel. Ainsi, les participants ont dit développer des stratégies discursives et sociales pour cacher leur orientation sexuelle.

Ce type de discours met en évidence qu'il y a un prix à payer si l'on décide de briser le silence et de s'afficher ouvertement homosexuel, ce prix étant de perdre les différents privilèges accordés aux francophones du centre. Pour vivre son homosexualité, il faut donc accepter d'occuper une place à la périphérie dans la communauté gaie et lesbienne anglo-dominante.

Les gais et lesbiennes francophones de la périphérie continuent pendant cette deuxième période à subir des formes de violence en raison de leur

homosexualité. La différence cependant avec la période précédente demeure la possibilité de quitter la communauté francophone pour se joindre à la communauté gaie et lesbienne anglo-dominante maintenant existante, afin d'y trouver une forme de solidarité et un sentiment d'appartenance. On peut donc choisir de ne plus vivre dans l'isolement. C'est le cas pour certains de nos participants qui ont mentionné, en effet, avoir choisi de quitter leur village et la communauté francophone pour cette raison.

L'analyse de données en cours constate l'émergence de quatre stratégies qui visent à résoudre les problèmes associés à la fragmentation, c'est-à-dire au fait d'appartenir à plusieurs groupes à la fois. Ces stratégies, qui peuvent être utilisées seules ou de façon conjointe, sont les suivantes : a) briser le ou les tabous; b) contester le centre; c) garder le silence; d) utiliser l'implicite ou le non-dit. Les participants issus du centre semblent plus enclins à utiliser la stratégie de l'implicite, tandis que ceux de la périphérie choisissent en grande partie soit de garder le silence ou de briser le tabou.

Le discours de l'affirmation (1982 à nos jours)

En ce qui concerne le discours de l'affirmation, ce dernier se construit en deux temps. Le premier temps se situe après l'adoption de la Charte des droits de la personne et les jugements de la Cour suprême qui assurent une protection légale contre la discrimination envers la communauté gaie et lesbienne. Le contexte juridique favorise une lutte juridique qui donne peu à peu aux gais et lesbiennes les mêmes droits que ceux réservés aux hétérosexuels. La question gaie et lesbienne se retrouve dans les médias, ce qui tend à changer les perceptions sociales envers les homosexuels. Pour les gais et les lesbiennes, la protection juridique offerte par la charte leur permet d'afficher leur orientation sexuelle publiquement, il devient alors plus facile — même si certaines contraintes demeurent — de sortir du placard et de se dire gai ou lesbienne. Le deuxième temps se situe au début des années 1990 avec la crise des finances publiques, où le discours globalisant sur la question linguistique prend de plus en plus de place dans la communauté francophone. Le désinvestissement de l'État dans les institutions francophones provoque une remise en question de leur rôle mais surtout de leur survie (Heller, 2001). Plusieurs organismes vont graduellement s'orienter vers une mise en marché de la langue et de la culture francophones, ce qui se traduit dans certains cas par une commodification de la langue dans le but de s'ajuster à la nouvelle économie. Par exemple, la société de développement économique de la région de Sudbury en partenariat avec le collège Boréal mise sur le capital linguistique bilingue de la région pour développer le secteur des centres d'appel.

Par rapport à la question gaie et lesbienne, Murielle, participante dans la vingtaine, qui assume son identité sexuelle depuis longtemps et écrit déjà pour un public lesbien, nous fait part d'une instance où elle s'est retrouvée en situation de conflit avec un organisme de promotion culturelle à ce sujet :

Extrait 4

Murielle : bien je me suis complètement exilée d'une activité culturelle franco-ontarienne /parce qu'il y a deux ans je crois ou trois ans/ ils avaient omis un mot dans ma biographie puis c'était le mot « lesbienne » et j'ai rouspété puis ça a fait une grosse histoire/ et tout le monde était mécontent /mais/ils n'ont pas bougé là-dessus. C'était évident je veux dire ils ont laissé le mot « séfarade » là-dedans/ ils ont laissé d'autres mots mais le mot lesbienne c'est le mot clé qu'ils ont décidé d'éliminer.

Murielle perçoit ses identités multiples comme faisant partie d'un tout, comme étant authentiques, lui donnant ainsi une crédibilité auprès de ses différents lecteurs. L'omission du mot « lesbienne » dans sa biographie est d'une part un rejet social de son orientation sexuelle et, d'autre part, un frein à la commercialisation de la littérature lesbienne, auprès du public francophone.

Dans cette période de l'affirmation, on constate deux choses. D'une part, on assiste à la reconnaissance de la communauté gaie et lesbienne par le public en général, bien que certains préjugés soient maintenus, et, d'autre part, on est témoin d'une commercialisation de la culture et de la communauté gaie et lesbienne qui s'accompagne d'un processus de segmentation de cette même communauté. On est maintenant en présence de sous-groupes tels que les SM, Bears, Dyke, Circuit boy, etc. (Signorile, 1998). Il peut donc s'avérer plus difficile, dans ces conditions, pour un jeune gai ou une jeune lesbienne de s'intégrer à la communauté gaie et de s'y trouver facilement une place. Comme le mentionne Julien, un jeune dans la vingtaine :

Extrait 5

Julien : j'ai pas sorti souvent jusqu'à présent que t'sais j'veux dire/ c'est peut-être juste une idée que je me fais / je trouve que certains bars dans le fond c'est quasiment des markets/ t'sais là ça te regarde de la tête aux pieds pis that's it.

Conclusion

Le corpus, bien qu'assez limité, suggère néanmoins l'existence de traces d'historicité du discours identitaire chez les jeunes gais et lesbiennes en milieu francophone minoritaire, que cette historicité semble reposer sur trois discours portant sur la jonction âge-langue-sexualité : le discours de la résistance, celui du développement et celui de l'affirmation. Dans le premier cas, le discours identitaire chez les personnes occupant la position du centre repose sur l'objectif de la reproduction sociale et culturelle où l'identité sexuelle est niée. Par contre, pour ceux de la périphérie, le discours sur la langue est mitigé et plus centré sur les conditions de vie et la famille, tout en reconnaissant la violence faite aux gais et lesbiennes. Le second discours, celui du développement, se caractérise par l'adoption dans la communauté

francophone d'un discours modernisant qui repose sur le rôle de l'État dans l'aménagement linguistique du pays. Pour les gais et lesbiennes, l'adoption de la loi omnibus permet de son côté la mise sur pied d'une communauté gaie et lesbienne. Cependant, les gais et les lesbiennes francophones du centre doivent maintenir une double vie pour conserver leur accès aux privilèges sociaux, politiques et économiques, tandis que ceux de la périphérie continuent d'être victimes de la violence générée par l'hétérosexisme de la communauté francophone. Ces derniers peuvent cependant choisir de quitter la communauté francophone pour s'intégrer à la communauté gaie et lesbienne anglo-dominante, dans le but d'y trouver solidarité et protection. Finalement, le troisième discours, celui de l'affirmation, se définit par la protection juridique des gais et lesbiennes et leur capacité d'affirmer leur orientation sexuelle ainsi que par une commercialisation de la culture et de la communauté gaie et lesbienne.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU, Pierre (1998), « Quelques questions sur le mouvement gai et lesbien », dans *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Liber », p. 129-134.
- ESSES, Victoria M. et R. C. GARDNER, « Le multiculturalisme au Canada : contexte et état actuel ». Site Internet : <http://www.cpa.ca/cjbsnew/1996/fu1_editof.html>, dernière mise à jour 3 avril 2001.
- FOUCAULT, Michel (1990), *The History of Sexuality: An Introduction*, vol. 1, New York, Vintage Books.
- GIDDENS, Anthony (1991), *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press.
- GIDDENS, Anthony (1992), *The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Stanford, Stanford University Press.
- GRIMARD, Marcel et LABRIE, Normand (1999), « Silence, tabou and implicitness », *Lavender VII*, Washington, septembre.
- GRIMARD, Marcel (2001), « P'tit Sissi author Paul-François Sylvestre's double identity is reflected in his latest novel », *Fab Magazine*, n° 155, janvier 4-17, p. 12.
- HELLER, Monica (2001), « Critique and sociolinguistic analysis of discourse », *Critique of Anthropology*, vol. 21, n° 2, p. 117-141.
- KINSMAN, Gary (1996), *The Regulation of Desire*, Montreal, Black Rose Books.
- RADIO-CANADA (2001), « Vision d'un héritage ». Site Internet <<http://radio-canada/actua-lité/lepoint/29/trudeau/points-saillants.html>>, dernière mise à jour 3 avril 2001.
- RICH, Adrienne (1993), « Compulsory heterosexuality and lesbian experience », dans Henry ABELOVE, Michèle Aina BARALE et David HALPERIN (dir.), *The Lesbian and Gay Studies Reader*, New York, Routledge, p. 227-254.
- RUBIN, Gayle (1993), « Thinking sex : Notes for a radical theory of the politics of sexuality », dans Henry ABELOVE, Michèle Aina BARALE et David HALPERIN (dir.), *Lesbian and Gay Studies Reader*, New York, Routledge, p. 3-44.
- SEDGWICK, Eve Kosofsky (1993), « Epistemology of the closet », dans Henry ABELOVE, Michèle Aina BARALE et David HALPERIN (dir.), *The Lesbian and Gay Studies Reader*, New York, Routledge, p. 45-61.
- SIGNORILE, Michelangelo (1997), *Life Outside*, New York, Harper Perennial.
- SYLVESTRE, Paul-François (1999), « Vingt ans de cheminement », dans Pierre SALDUCCI (dir.), *Écrire gai*, Montréal, Stanké, p. 123-135.
- VAN HEACHT, Anne (1990), *L'école à l'épreuve de la sociologie*, Bruxelles, Presses universitaires De Boeck Université, coll. « Ouvertures sociologiques ».

NOTE

1. Le projet « Prise de parole » est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les chercheurs principaux sont les suivants : Normand Labrie et Monica Heller, Université de Toronto; Jürgen Erfurt, Johann-

Goethe Universität, Frankfurt am Main; collaboratrices : Annette Boudreau et Lise Dubois, Université de Moncton. Il est aussi financé par Transcoop : la fondation académique américano-allemande (chercheurs principaux : Jürgen

Erfurt, Monica Heller et Normand Labrie) et l'AUPELF-UREF (chercheurs principaux : Patrice Brasseur et Claudine Moïse, Université de la région d'Avignon et du Vaucluse, et Rada Tirvassen, Institut mauricien de l'éducation).